



**seine-saint-denis**  
LE DÉPARTEMENT

# Extension du parc Georges Valbon sur le terrain des essences

Département de la Seine-Saint-Denis,  
Direction de la Nature des Paysages et de la Biodiversité  
*Septembre 2025*



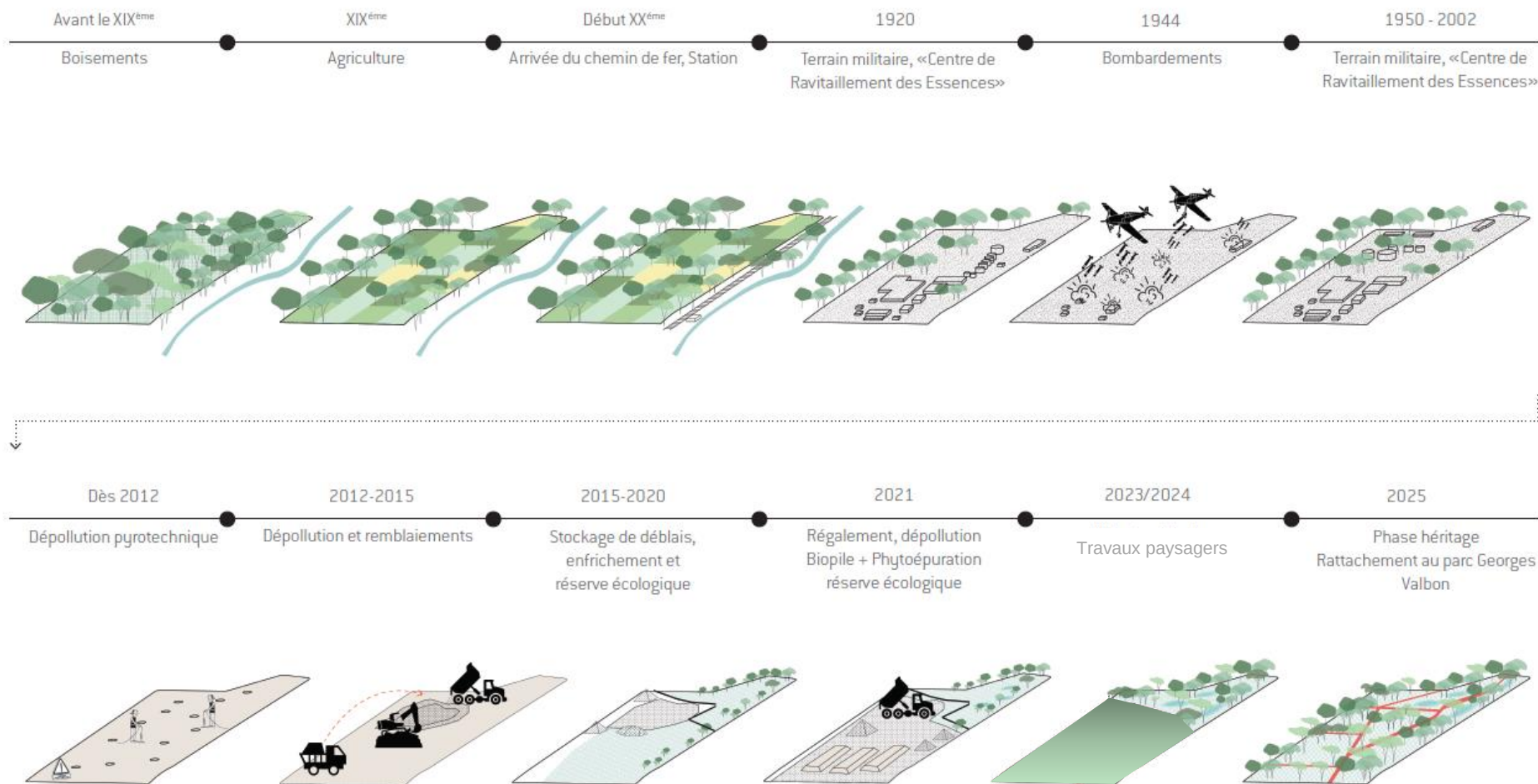
# Le Terrain des Essences, une enclave dans le parc départemental Georges Valbon (La Courneuve)



*Situation du terrain des essences (rouge) et de la ZAC du Cluster des médias (jaune) dans le parc départemental G Valbon*

- Extension du parc départemental Georges Valbon dans le cadre de l'héritage des JO de Paris 2024
- + 13 ha
- Ancien site de dépôt d'hydrocarbures du Ministère des Armées
- MOA : Département de la Seine-Saint-Denis
- MOE : Iddea (dépollution) ; groupement Agence TER, Ingérop, Indiggo, Constructo (renaturation)
- Financement SOLIDEO (15,1 M€) : intégré à la ZAC du Village des médias, il devait initialement accueillir les épreuves de Tir
- Financement ANS : 0,218 M€

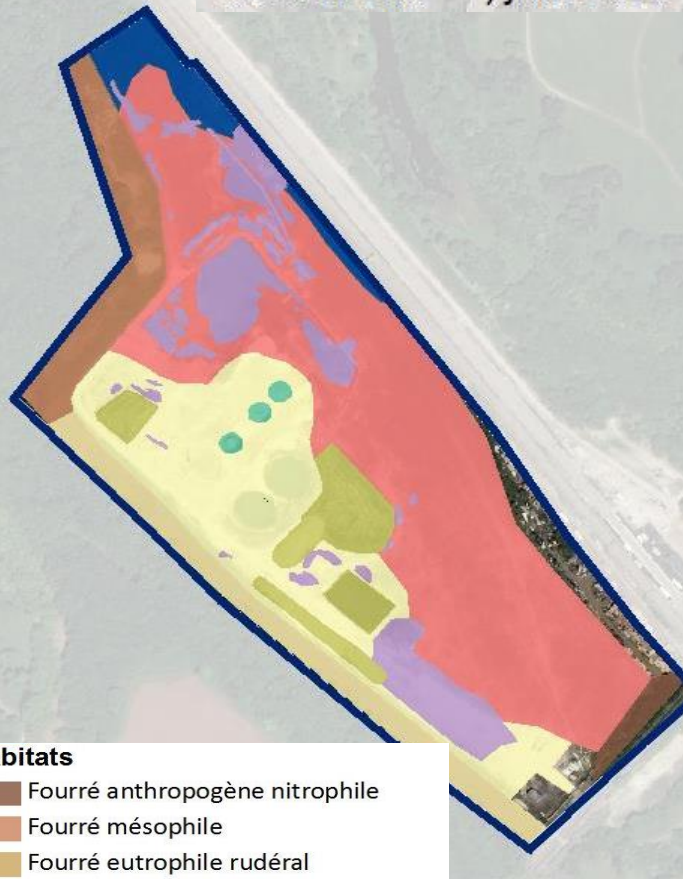
# Historique des sols



*des conditions changeantes générant un socle anthropisé, à renaturer*

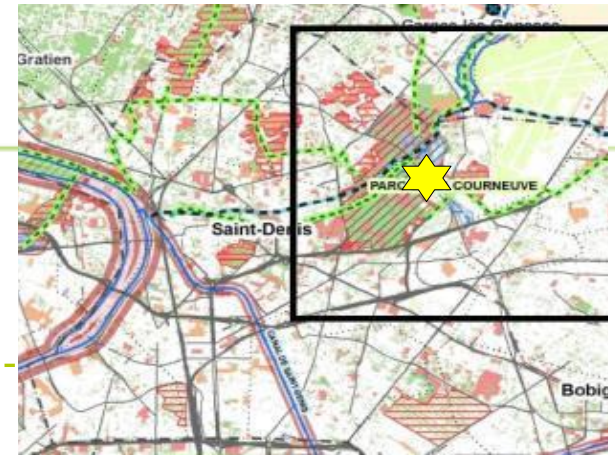
# Les singularités écologiques du site

URBAN-ECO<sup>SCOP</sup>, juin 2019



## Habitats

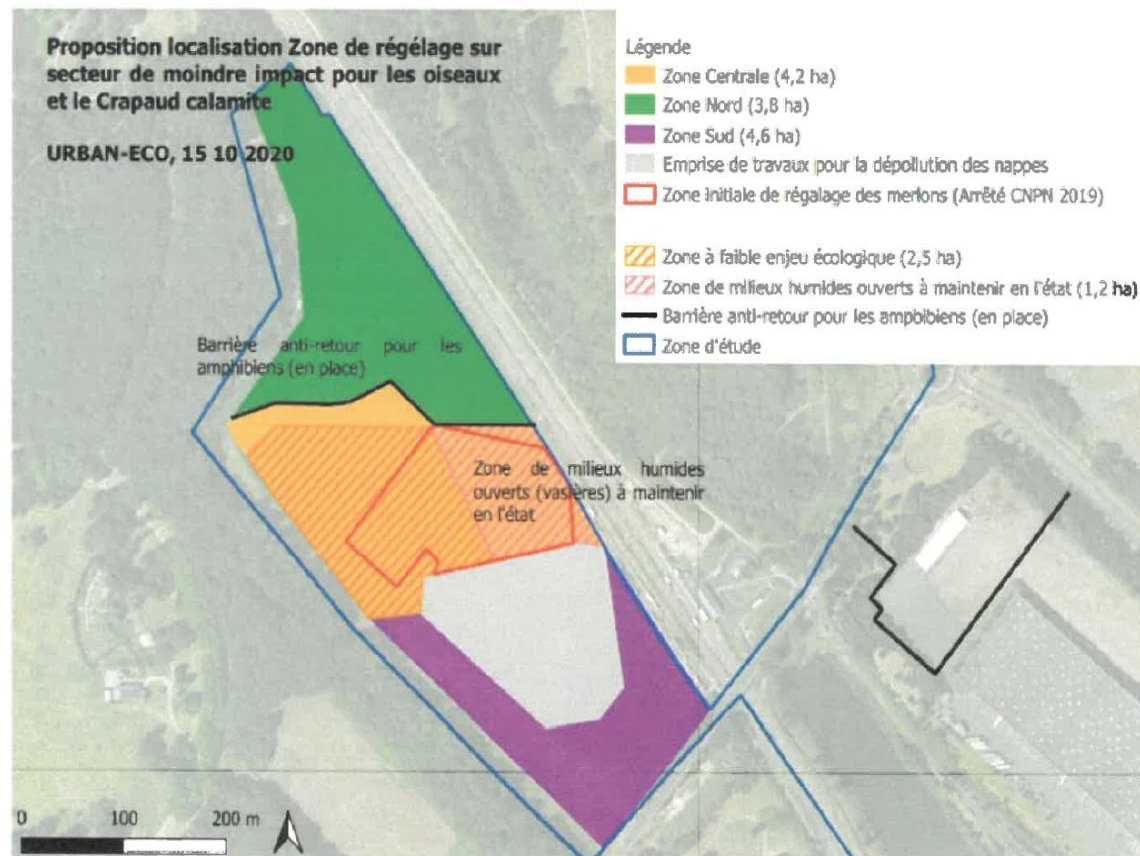
- Fourré anthropogène nitrophile
- Fourré mésophile
- Fourré eutrophile rudéral
- Fourré mésohygrophile
- Zones en eau temporaires ou permanentes
- Friche vivace rudérale
- Friche mésophile
- Prairie mésophile de fauche
- Cuve
- Sol nu
- Merlon



## A l'état initial :

- des milieux ouverts ras et humides** : des zones de friches, de fourré, de sols nus et de zones humides
- des enjeux faunistiques, notamment** : avifaune (de milieux humides, *petit gravelot*, *sternes* etc.) ; orthoptères (*oedipode turquoise*, *conocéphale gracieux*) ; *Lézard des murailles* ; *Crapaud calamite*

# Les singularités écologiques du projet



Annexe 2 : Préservation maximale du sol du terrain des essences

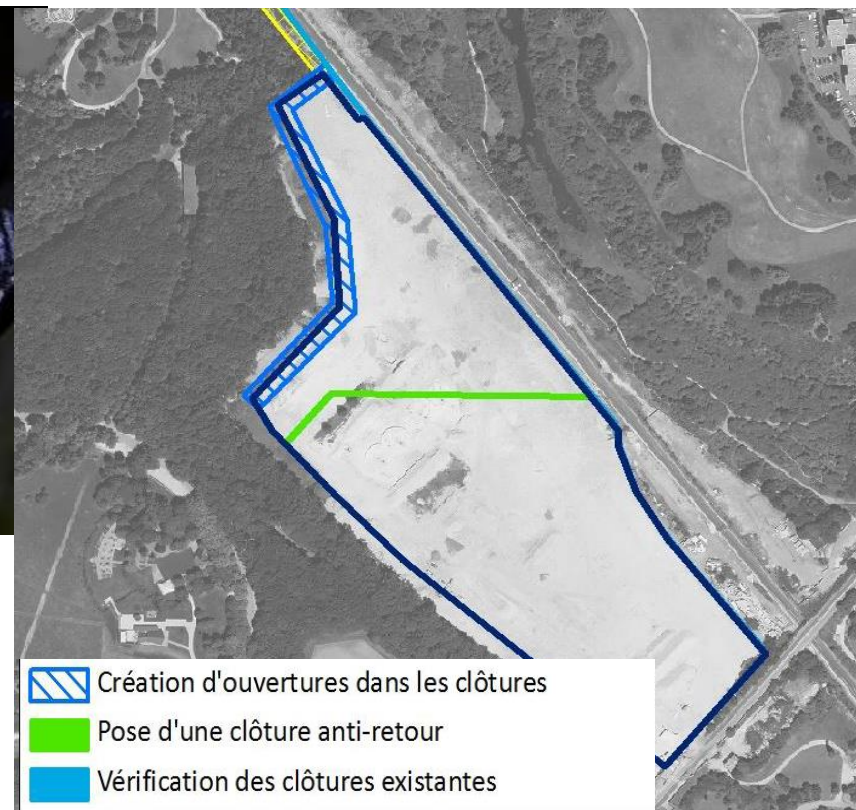
**Arrêté du 12/11/2020 d'autorisation environnementale** de la ZAC du Village des médias dont le terrain des essences : des mesures qui ont encadré la conception de l'aménagement et les chantiers:

- Tiers nord évité hormis les travaux de restauration des milieux pour conforter une mosaïque de milieux humides + plantations en lisière du boisement existant
- Tiers central : aménagement de milieux ouverts

# Les singularités écologiques du projet : des chantiers menés en présence du crapaud calamite



- Espèce présente dans le parc G Valbon
- Découvert sur le terrain des Essences en 2018 dans le cadre de l'étude d'impact du Village des médias.
- Mesures mises en place : évitement de la partie nord du site, confortement des mares, pose d'une clôture anti retour, déplacements des individus et pontes, formation des entreprises)



# La dépollution (travaux 2021-2022)

2002-2012 : cessation d'activité, démantèlement du site et dépollution pyrotechnique par le Ministère des Armées

2018-2022 : mise en œuvre de la **dépollution industrielle** par le Département de la Seine-Saint-Denis, via une **procédure de tiers demandeur**

- Pollution des sols et de la nappes phréatique (hydrocarbures, COHV, solvants)
- Sectorisation de la dépollution au vu des enjeux faune-flore du site => intrusive au sud uniquement (*violet sur carte ci-dessous*)

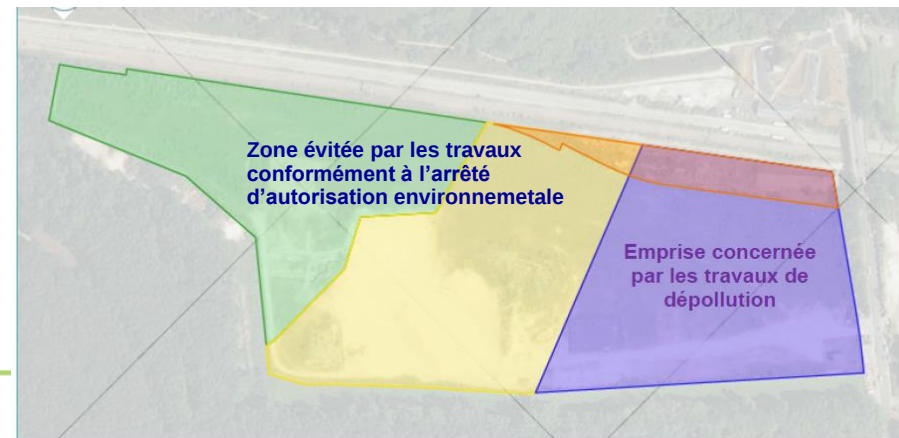
- Techniques de dépollution :

Sols : in situ par biopiles

Nappe phréatique : boudins absorbants

## Bilan :

- 37 000 m<sup>3</sup> de terre dépollués sur site
- 34 000 m<sup>3</sup> ayant atteint les seuils de dépollution ont été remblayés in situ => une importante économie de matériaux et de mouvement de véhicules



Zone évitée par les travaux  
conformément à l'arrêté  
d'autorisation environnementale

Emprise concernée  
par les travaux de  
dépollution

## La dépollution – biopiles et mise à nue de la nappe



## Le site remblayé après les travaux de dépollution



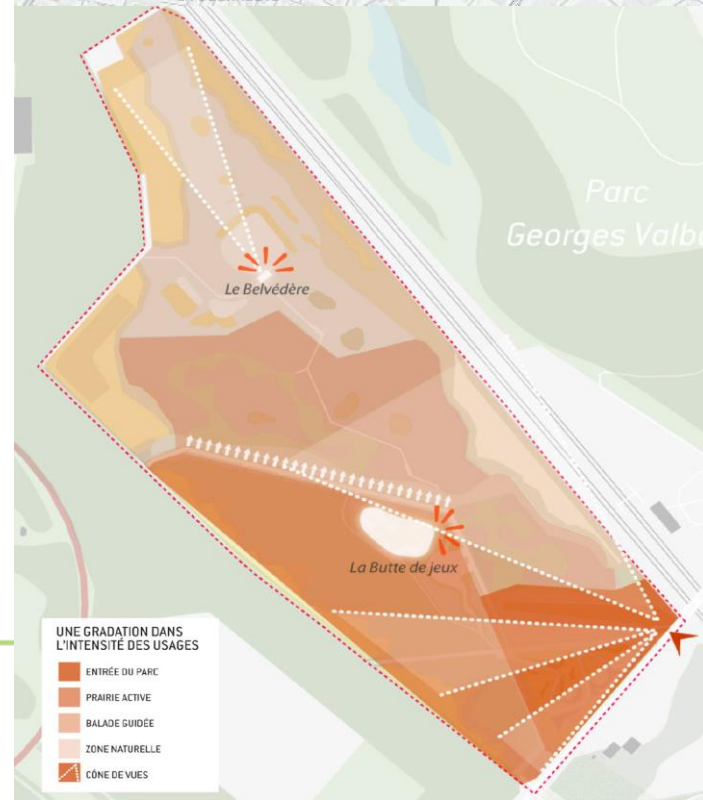
# Les ambitions du projet paysager

## Une **nouvelle entrée** au parc **accessible en TC**

- Un modelé du site pour le raccorder à la rue (6 m de dénivelé initialement) et au plus près du T11 Dugny La Courneuve
- Des aménagements d'allées pour relier le nouvel aménagement au reste parc

## Un aménagement aux **intensités d'usages gradués**, de l'entrée de parc récréative à la zone nature

- Des équipements attractifs : grande aire de jeux, skatepark
- Des secteurs de prairies ponctuées de mobilier dans les zones de tontes
- Un secteur à forte valeur naturelle : en partie évitée par les travaux et inaccessible au public



# La renaturation et l'aménagement paysager



## Arrêté AEU

**12/11/2020 : principes de renaturation des essences :** 3,65 ha de milieux humides; 3,60 ha de milieux ouverts

Une réinterprétation du programme du Département et des prescriptions de l'arrêté AEU par le groupement Agence TER pour un projet qui réussit l'aménagement

- D'une entrée structurante par ses équipements et ses cheminements
- De milieux ouverts et humides préservés et mise en scène par une promenade sur le platelage et des chemins de tonte



# La renaturation et l'aménagement paysager

- **L'aire de jeux accessible** (toboggans, balançoires, tyroliennes, parcours d'équilibre et jeux musicaux)
- Le **skatepark** (bowl et linéaire) très intégré au paysage, pour des pratiques skate, trottinette, roller débutants et confirmés
- Le **talus d'entrée** avec un **grand chemin rouge** vers le reste du parc et une **promenade sinueuse** (22 000 m3 provenant de la ZAC en circuit très court)
- Des zones de détente : **prairies ponctuées de grandes assises et pelouses** de part et d'autre de l'aire de jeu et du skatepark



# La renaturation et l'aménagement paysager



**11 000 arbres et arbustes plantés** : essences locales (pépinière du Pas de calais pour les arbres et de Seine-Saint-Denis pour les semis de prairie)

# La renaturation et l'aménagement paysager

- Ponctuation du site par un mobilier qui permet de découvrir **la diversité de ses ambiances et paysages**
- Semis de **prairies et de pelouses**
- **Maintien de la végétation en zone nord** gérée chaque année pour maintenir des milieux ras





- **Découvrir les paysages sans déranger la faune :**  
l'observatoire et le platelage
  - **Les milieux ouverts et humides**
- 
- A photograph of a landscape featuring a wooden observation platform with a staircase and a long wooden walkway or platform extending across a grassy field. The background is filled with dense green trees and shrubs under a cloudy sky. A wooden bench is visible on the right side of the walkway.



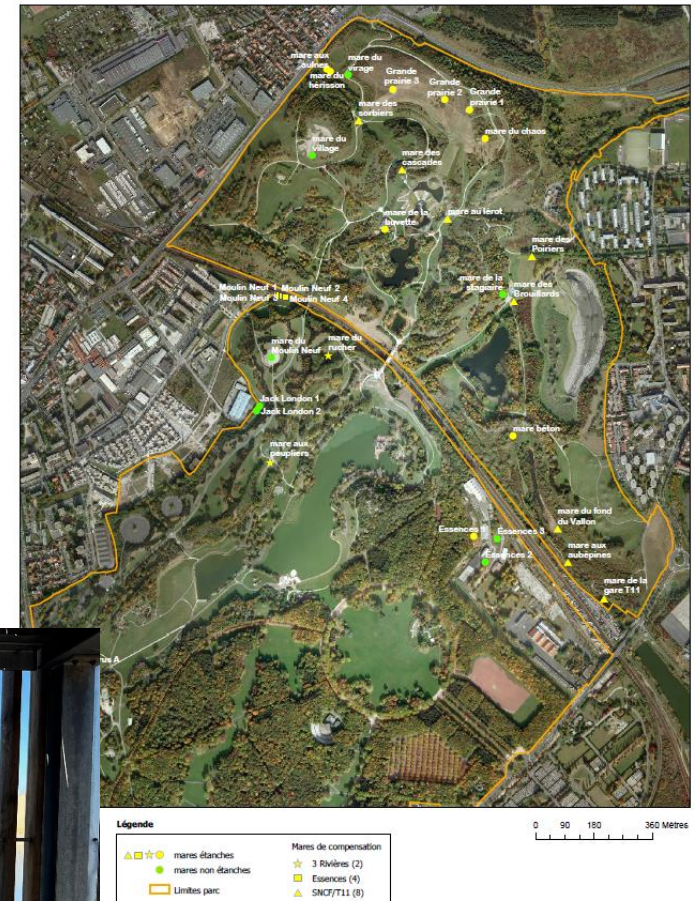
# Les enjeux de la gestion écologique et paysagère du site

- Garantir le bon état écologique des prairies, gérer les invasives (Galega, Séneçon du cap...)
- Garantir les déplacements de crapauds vers le réseau de mares du parc
- Garantir des milieux ras au nord
- Pérenniser et gérer les milieux humides
- Sensibiliser le public aux enjeux écologiques, utiliser l'observatoire...

Parc Départemental Georges-Valbon

Plan de localisation des mares

seine-saint-denis  
LE DÉPARTEMENT



Merci de votre attention

